Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les neuf bateaux de la "Belle Epoque" de la CGN inscrits à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a décidé d'inscrire à l'inventaire cantonal les bateaux à roues à aubes de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN). Ces objets font partie de la liste d'inventaire n° 28 qui est publiée dans la Feuille des avis officiels de ce jour.

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour de l'inventaire cantonal des constructions qui méritent d'être sauvegardées, la liste n° 28 publiée dans la FAO de ce jour rassemble des objets qui se distinguent par leur intérêt patrimonial prépondérant. On y trouve des objets inventoriés dans vingt-deux communes, lors du recensement architectural (achevé en 1998) ou de sa révision.

Mais cette liste contient également la flotte des bateaux à roues à aubes de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman qui, avec huit unités en service, est la plus importante de ce type sur les lacs européens. Les unités protégées sont : le Montreux (1904), actuellement en cours de restauration et de remise à la vapeur, les vapeurs La Suisse (1910), Savoie (1914), Simplon (1920) et Rhône (1927), les anciens vapeurs actuellement à propulsion diesel-électrique Vevey (1907), Italie (1908) et Helvétie (1926), ainsi que le Valais (1913), désarmé et transformé en restaurant à Genève.

En plaçant sous protection la flotte de la " Belle-Epoque " de la CGN, le Conseil d'Etat reconnaît non seulement l'intérêt de ce patrimoine technique, mais également la valeur emblématique de cette flotte, indissociable de l'image traditionnelle du Léman.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 décembre 1999

M. Eric Teysseire, conservateur cantonal des monuments historiques, tél. 021 / 316 73 33